



Patrick Rayton présente son équipe et son programme

Une première réunion publique de la liste « Avec vous pour La Couarde », conduite par le maire sortant, a eu lieu le 28 janvier.



Les membres de la liste « Avec vous pour La Couarde » autour de Patrick Rayton. © E.L.

Renouvelée pour moitié - sept nouveaux et huit sortants -, l'équipe qui accompagnera Patrick Rayton, candidat pour un troisième mandat de maire (après deux mandats en tant que conseiller municipal puis 1er adjoint, Ndlr), s'est présentée aux Couardais et Couardaises le 28 janvier à la salle des associations. Une seconde réunion sera organisée début mars. « *Plus courte...* », a précisé le maire sortant, après près de deux heures trente d'échanges.

Le tour de table a permis à chacun de se présenter et d'exposer ses motivations. Les « *anciens* » ont salué l'esprit d'équipe, la qualité d'écoute et l'énergie du maire pour mener les projets à leur terme. Les « *nouveaux* », eux, ont fait valoir leur enthousiasme à l'idée de s'investir pour leur commune. Tous se proposent de poursuivre l'action « *dans l'intérêt général* ». « *Notre équipe saura se montrer solidaire pour réussir* », assure l'édile, estimant qu'il reste « *encore beaucoup à faire* ».

Le commerce, priorité n°1

La liste des actions menées entre 2014 et ce début d'année 2020 est pourtant longue : plus de 3 millions d'euros de voirie, réhabilitation du logement de la Poste, instauration de la zone 30, ouverture du pôle santé, recrutement d'une bibliothécaire, travail sur la qualité des eaux de baignade, l'éclairage public, le restaurant scolaire, mais aussi maintien de la fiscalité et baisse de l'endettement. « *Aucun emprunt contracté depuis*

quatre ans », rappelle Patrick Rayton. En juin 2019, suite à la fermeture brutale de l'hôtel-bar-restaurant Les Mouettes au cœur du village, une étude sur le commerce couardais sur les quatre saisons a été lancée et un groupe de travail a vu le jour. L'action pour le développement commercial sera la première des onze orientations du programme à venir. Une « *veille* » sur les transactions des fonds de commerce est notamment souhaitée. « *Notre collectivité se veut facilitatrice en soutenant les installations et les créations d'activités.* »

Le développement durable au cœur des projets

Les trois orientations suivantes sont jugées, elles aussi, comme prioritaires. Elles concernent le soutien aux activités économiques et à l'emploi, l'accès au logement et la poursuite de la réalisation des protections de défense de l'ensemble du village (digues).

Concernant les activités économiques, l'extension de la zone artisanale est inscrite au Plan local d'urbanisme intercommunal. Sur le logement, une première réponse sera apportée avec la vingtaine de logements au Petit Noue (avec la CdC). Plus dur sera sans doute de convaincre des propriétaires de

basculer leur location saisonnière sur le marché privé. En matière de protection, la constitution d'une réserve communale de sécurité civile est évoquée.

La feuille de route de ces six prochaines années prévoit également de développer le caractère social, intergénérationnel et solidaire du village, d'accompagner le dynamisme du tissu associatif et sportif, de renforcer l'accès à la culture, de valoriser l'attractivité touristique du village, de ses plages et du site de Goisil en favorisant un tourisme durable, d'assurer une présence active auprès de la Communauté de communes, d'organiser, renouveler, sécuriser et valoriser les espaces publics et enfin de moderniser la relation avec les citoyens.

Pas de chapitre « *développement durable* ». « *Cette notion, aujourd'hui indispensable, sera prise en compte dans chacun des projets* », souligne Patrick Rayton. La voie est tracée avec l'obtention imminente du label Terre Saine. « *Le travail a été engagé voilà deux ou trois ans. Nous attendons les résultats avec impatience et espoir* », ajoute Béatrice Turbé, en charge du dossier. ■ **E.L.**

Liste « Avec vous pour La Couarde »

Par ordre numérique : Patrick Rayton (tête de liste, conseiller communautaire), Peggy Luton (conseillère communautaire), Denis Giraudeau (conseiller communautaire suppléant), Béatrice Turbé, Jean-Yves Dutertré, Virginie Canard, Jacques Duret, Carine Lutt, Philippe Marsac, Vanina Pichevin, Franck Duvernay, Nadège Biélot, Mathieu Boniton, Dominique Baesjou, Jean-Claude Brochard.